



# Le mieux vivre ensemble en accueil de mineurs

Le « mieux vivre ensemble » anime les actions quotidiennes des collectivités, soucieuses de la qualité de vie de ses citoyens sur leur territoire. Afin d'inscrire ce principe dans la durée, les communes oeuvrent par l'intermédiaire des personnels éducatifs, à l'apprentissage du « mieux vivre ensemble » auprès des enfants et des jeunes. Organisme d'éducation populaire, l'ifac propose aux collectivités et aux équipes éducatives, un accompagnement effectif dans la construction et la mise en œuvre de ces projets.

## Public concerné

Directeurs et référents des accueils périscolaires, animateurs jeunesse de la ville.

## Objectifs de l'action

- Inscrire le mieux vivre ensemble au cœur du projet pédagogique des accueils périscolaires et de loisirs de la ville.
  - ↳ Construire un projet d'action complet en réponse aux caractéristiques et besoins des publics, au contexte local.
  - ↳ Appréhender les paramètres d'une relation éducative favorisant une réelle qualité de vie en collectivité et l'épanouissement de l'individu.
  - ↳ Définir les mesures d'accompagnement des animateurs dans la mise en œuvre du projet, des actions.
- Appréhender la notion, les ressorts et les freins du « mieux vivre ensemble ».
  - ↳ Définir le mieux vivre ensemble et ses corollaires comme la cohésion sociale, la citoyenneté...
  - ↳ Identifier dans ses pratiques de direction et d'animation, les ressorts et les freins au « mieux vivre ensemble ».

## Description de l'action

Afin d'inscrire rapidement les directeurs et animateurs dans une dynamique de formation, l'intervenant s'attachera à présenter les objectifs poursuivis et le programme des journées.

Le temps de présentation ludique des participants et le recensement de leurs besoins de formation permettront d'affiner les contenus et méthodes envisagés.

### 1. Définition du « mieux vivre ensemble »

L'association propose aux participants de définir le « mieux vivre ensemble » à partir de leur expérience professionnelle.

A travers un travail d'autoanalyse, les personnels éducatifs pourront faire part de leurs observations, exprimer librement les difficultés rencontrées, se nourrir des pratiques de leurs collègues et du formateur... autour des thèmes tels que les relations enfants / enfants, enfants / adultes, la pertinence des règles de fonctionnement de l'accueil de mineur, l'efficacité des sanctions mises en place, les dérives de la compétition, l'autorité de l'animateur, les problématiques managériales...

Le module animé sous la forme d'un groupe de paroles mettra en exergue les clés de réussite et les freins au « mieux vivre ensemble » dans l'exercice des fonctions de direction et d'animation, catégorisées en 3 domaines qui seront repris lors du module suivant :

- Le fonctionnement
- Les activités
- La relation

Afin de prendre du recul et/ou aborder de nouveaux aspects, le formateur utilisera des études cas non répertoriées par les participants.



Option : en marge de ce travail collectif, en fonction des difficultés relevées, l'ifac pourra proposer l'organisation d'entretiens individuels sur demande des animateurs/directeurs après accord express de la commune.

## 2. Montage du projet pédagogique

L'association travaillera avec les directeurs et les animateurs à l'application concrète et quotidienne d'actions favorisant le « mieux vivre ensemble » dans les accueils de mineurs. S'appuyant sur une méthodologie de projet éprouvée, le formateur aidera les participants à inscrire dans leur projet pédagogique un objectif lié aux « mieux vivre ensemble », à sensibiliser et associer leurs collègues à la démarche, à garantir sa mise en œuvre et son évaluation.

Afin de rendre l'inscription effective du « mieux vivre ensemble » au sein du projet pédagogique des accueils de mineurs, la formation alternera entre les

- Temps de réflexion et de conception de l'objectif retenu,
- Temps d'écriture, supervisés par le formateur remettant en question les choix, travaillant leur argumentation et leur légitimité, proposant des pistes d'action originales...
- Temps de confrontation des intentions et/ou écrits. Les travaux seront présentés et discutés en groupe afin d'obtenir les avis, conseils et remarques des personnels connaissant le contexte, d'enrichir les divers développements, de s'exercer à expliquer et convaincre ses collègues de la pertinence de l'action envisagée.

Les temps d'écriture seront séquencés :

1. Rappel de la méthodologie de projet
2. Diagnostic fondé sur les caractéristiques du public et le contexte local
3. Formulation des résultats à atteindre et des objectifs poursuivis
4. Recensement des actions susceptibles de répondre aux problématiques
5. Sélection et planification des actions\* : déroulement, démarche pédagogique, calendrier...
6. Mise en place d'un système d'évaluation

\* Fonctionnement, activités, relation

Option : l'ifac a conçu un instrument de mesure des incivilités, première source d'atteinte au « mieux vivre ensemble ». Face aux contraintes de temps dans les accueils périscolaires et de loisirs, l'outil permet de recenser très rapidement les incivilités. Aussi facile à utiliser que le cahier d'infirmerie, il sera proposé aux référents avec l'accord express de la commune.

## 3. Relation éducative

Institut de formation, l'ifac forme chaque année, directeurs, animateurs et stagiaires à la mise en œuvre d'une relation éducative de qualité envers les enfants et les jeunes. Notre formateur expérimenté pourra travailler avec les animateurs et directeurs à \*

- Pratiquer l'écoute active
- Sanctionner de manière éducative
- Maîtriser la méthodologie de résolution de conflits & la relation d'aide
- Appréhender l'influence du groupe sur le comportement de l'individu
- Détecter et agir face à la souffrance chez l'enfant, chez l'adulte

\* Liste non exhaustive

Les apports techniques seront expérimentés lors de jeux de rôle facilitant l'assimilation des différents outils.

## 4. Relation d'équipe

Au-delà des modules de formation dispensés, l'ifac renforcera les compétences managériales des équipes de direction pour soutenir efficacement les animateurs dans l'appréhension du projet, dans sa mise en œuvre, dans l'adoption des relations attendues... L'intervenant proposera des outils de mobilisation et d'accompagnement du personnel dans ces démarches.

## Programme

5 journées de formation de 9h30 à 16h30 sur une période de vacances.

*Lundi* .....

- Présentation
- Analyse des situations

*Mardi* .....

- Analyse des situations
- Méthodologie de projet
- Diagnostic (publics, contexte)

*Mercredi* .....

- Formulation des résultats à atteindre et des objectifs poursuivis
- Recensement et planification des actions

*Jeudi* .....

- Système d'évaluation
- Apports sur la relation éducative et d'équipe

*Vendredi* .....

- Jeux de rôle relationnels

Le programme pourra être adapté aux besoins de formation exprimés par les participants (ex : présentation du jeux de lois...).